SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE tenue le mercredi 19 juin 2007 à l'érablière la pente douce, situé au 1549, route 122 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, à 7h30.

1.OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Pierre-Yves Germain souhaite la bienvenue en son nom ainsi qu'en celui du conseil d'administration et remercie tout le monde de leur présence à cette 29 e assemblée annuelle de la Société Sylvicole d'Arthabaska-Drummond, il les informe que ce sera M. Lucien Perreault qui présidera l'assemblée et que M. Jean Page sera bref dans ses propos puisqu'il est en convalescence. M. Germain déclare l'assemblée ouverte à 7h30 puisque le quorum est atteint.

2. MOT DE BIENVENUE ET MESSAGE DU PRÉSIDENT

M. Pierre-Yves Germain à fait la lecture de son message à l'assemblée.

3. MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION DU PERSONNEL

M. Lucien Perreault fait la lecture du message de M. Jean Page directeur général.
M. Page remercie M. Perreault et présente les employés de la SSAD.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. Lucien Perreault fait la lecture de l'avis de convocation aux actionnaires présents.

M. Martin Lajeunesse propose d'accepter l'avis de convocation. Il est appuyé par M. Jacques Nadeau.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Lucien Perreault fait la lecture de l'ordre du jour aux actionnaires présents.

M. Christian Guillemette propose d'accepter l'ordre du jour en y ajoutant un point pour la lecture et adoption des procédures d'assemblée. Il est appuyé par M. Serge Nadeau.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Projet

5.1 LECTURE ET ADOPTION DES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE.

M. Lucien Perreault fait la lecture des procédures d'assemblée.

M. Jean-Claude Ruel propose d'accepter les procédures d'assemblée. Il est appuyé par M. Simon Lapointe.

Un amendement est proposé par M. Guy Lafontaine afin que l'information inscrite aux procédures d'assemblée concernant le quorum soit corrigée de la façon suivante : Le quorum est fixé à 20% des actions de catégorie « A ». Il est appuyé par M. Roland Morel.

Cet amendement est adopté à l'unanimité.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Guy Lafontaine s'interroge sur pourquoi il n'y a pas de point à l'ordre du jour sur les ventes de terre alors que sur les procurations reçues ce sujet si retrouve.

M. Jean Page répond à M. Guy Lafontaine qu'il n'y aura pas de discussion ni de vote aujourd'hui concernant la vente de terre. Car il y a eu un changement à l'ordre du jour après que l'impression des avis de convocation et procuration ai été fait. C'est ce qui explique l'inscription de vente de terre sur les procurations.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 AVRIL 2005.

M. Lucien Perreault fait la lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 avril 2006.

M. Rosaire Chaput propose d'accepter le procès-verbal. Il est appuyé par M. Gilles Croteau.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. LECTURE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2006

M. Gaston Samson, Ingénieur forestier et directeur technique fait la lecture abrégée du rapport d'activités 2006.

<u>7.1 Programme régulier et budget</u>

- un budget global de 719,610.$
- des travaux d'aménagements forestiers réalisés sur une superficie de 797 hectares.
- 291 propriétaires (excluant les PAF) ont reçu en moyenne 2,473.$ par projet.

Projet

7.2 Travaux sylvicoles

M. Samson présente des statistiques faisant état de la répartition du budget en fonction du type de traitement et du pourcentage par traitement réalisé par le propriétaire.

7.3 Programmes spéciaux 2006-2007

M. Samson nous informe que notre organisation a reçu une aide financière additionnelle de 37 996.$ pour la réalisation de traitements commerciaux à l'intérieur de plantations.

7.4 Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)

Ce budget au montant de 45687$ couvre une superficie de 40,58 hectares pour 6 projets.

7.5 Propriétés de l'entreprise

Cette partie de la présentation de M. Samson fait état des travaux réalisés sur les propriétés de la SSAD en 2006 pour un budget de 45 034.51$ couvrant 41.57 hectares.

7.6 Comité de déontologie

La disponibilité de l'aide financière aura permis de répondre à l'ensemble des demandes formulées au cours de l'année.

7.7 Montant alloué aux administrateurs de l'entreprise

Un tableau démontrant le budget alloué, la vente de bois et les droits de coupe ainsi que le salaire par administrateur de la SSAD est présenté aux actionnaires.

8. ÉTATS FINANCIERS

M. Robert Delorme et Mme Sonia Thibeault, comptables agréés de la firme comptable Verrier, Paquin, Hébert S.E.N.C. présentent les états financiers consolidés de la SSAD au 31 décembre 2006 ainsi qu'au 31 mars 2007.

Questions :

- M. Guy Lafontaine demande : dans le cas d'une vente de terre comment s'applique ce report de perte aux états financiers.

  M. Delorme répond que 50% du montant d'une vente serait imposable mais que ce report de perte pourrait être applicable contre le gain de capital.

- M. Guy Lafontaine fait remarquer que dans le cas d'une vente à 2154-9092 Qc Inc celle-ci aurait de d'impôt à payer et les pertes reportables ne pourraient être utilisées.

  M. Delorme confirme.

Projet

- M. Guy Lafontaine suggère de tenir une compte de l'épuisement de la forêt et de donner un coût aux arbres.

  M. Delorme dit qu'il n'y a pas d'amortissement permis pour ça.

- M. Gaston Roy se questionne sur la valeur des terres de la SSAD.

  M. Jean Page explique que les terres ont été achetées il y a 20 ans et que la valeur est celle d'une évaluation forestière d'il y a quelques années.

- M. Martin Lafontaine demande combien représente de personnes le nombre d'actions inscrites aux états financiers.

  M. Jean Page répond de 1000 à 1010 personnes.

M. Martin Lajeunesse propose d'adopter les états financiers tel que présenté. Il est appuyé par M. Jean Dumont.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. VALEURS DES ACTIONS

M. Jean-Pierre Lefebvre, informe l'assemblée que le conseil d'administration a fixé la valeur de l'action de la SSAD à 45.00$ pour la prochaine année.

10. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

M. Robert Delorme explique à l'assemblée la différence entre les différents rapports. Un rapport de mission d'examen pour la prochaine année permettrait de faire des économies d'environ 6000 $ à 7500$. Il confirme que les états financiers seront présentés de façon identique sauf en page 1 ou il sera spécifié qu'il s'agit d'une mission d'examen.

M. Normand Hinse demande si légalement on est tenu d'être vérifié. M. Delorme dit que non et confirme que pour quelques années il n'y a aucun problème pour une mission d'examen puisqu'il connaît bien le dossier.

M. Gaston Roy trouve que 10 000.$ c'est cher pour une mission d'examen et demande que pour la prochaine année une vérification soit faite avec d'autre firme comptable.

M. Pierre-Yves Germain explique que le conseil d'administration n'a pas fait de recherche en ce sens parce qu'ils voulaient sécuriser les actionnaires considérant les évènements des années passées. Le nouveau conseil d'administration prendra note de faire des vérifications ailleurs tel que demandé.

M. Michel Trudel appuyé par M. Jean Dumont propose que la firme comptable Verrier Paquin Hébert soit nommée pour la préparation d'une mission d'examen pour la prochaine année financière soit du 1 avril 2007 au 31 mars 2008.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Projet

11. RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

M. Gilles Croteau appuyé par M. Yvon Deshaies propose de ratifier les gestes posés par le conseil d'administration de la SSAD au cours de l'année. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

12. ÉLECTIONS DES ADMINISTATEURS

M. Lucien Perreault invite l'assemblée à élire un président d'élections, une secrétaire ainsi que des scrutateurs. M. Simon Lapointe appuyé par M. Serge Comtois propose M. Jean Page comme président d'élections, Mme Guylaine Bouchard comme secrétaire, et Messieurs Gaston Samson, Luc Traversy, Vincent Poitras, Guillaume Giguère comme scrutateurs. Tous acceptent leurs nominations.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Jean Page, président d'élections annonce l'ouverture de la période de mise en candidature.

- M. Jean-Pierre Auclair appuyé par M. Jacques Nadeau propose M. Lucien Perreault comme candidat.
- M. Pierre-Yves Germain appuyé par M. Christian Guillemette propose M. Renaud Labonté comme candidat.
- M. David Aucoin appuyé par M. Pierre Luneau propose M. Jean Dumont comme candidat.
- M. Christian Guillemette appuyé par M. Lucien Perreault propose M. Martin Lajeunesse comme candidat.

Comme il n'y a plus de proposition, M. Jean Page déclare la fin de la période de mise en candidature.

M. Jean Page demande aux candidats s'ils acceptent leur mise en candidature. Messieurs Lucien Perreault et Martin Lajeunesse acceptent leur nomination.

Messieurs Renaud Labonté et Jean Dumont refuse leur nomination.

M. Jean Page, président d'élection annonce qu'il n'y aura pas d'élection et que messieurs Lucien Perreault et Martin Lajeunesse sont élus aux postes d'administrateurs de la SSAD. Il informe également l'assemblée qu'il reste 2 postes vacants donc le conseil d'administration aura à recruter 2 candidats.

M. Jean Page remercie les administrateurs sortant soit M. Pierre-Yves Germain, M. Jean-Pierre Lefebvre et M. Pierre Luneau. Au nom de tous, il leur souhaite bonne chance dans leurs nouveaux projets.

M. Jean Page annonce la fin de la période d'élections.

Projet

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Lucien Perreault informe l'assemblée que trois usines de transformation de bois fermeront temporairement leurs portes. Il explique aussi aux producteurs comment protéger leur bois.

M. Christian Guillemette demande quand sera ramassé le bois des producteurs forestier.

M. Perreault explique que les contingents sont bloqués. La consigne est de ne pas produire de bois pour l'instant.

M. Jean Page ajoute que nous avons présentement +/- 400 cordes de bois en inventaire chez différents producteurs. On lui aurait dit que ça pourrait aller juste en septembre pour les prochains contingents. Les usines de sciage ferment et envoient leurs inventaires aux usines de pâte et papier.

M. Serge Nadeau dit que l'industrie forestière a un problème et il aimerait que l'on puisse faire plus de pression au niveau gouvernementale.

M. Jean Page répond que les pressions politiques au niveau Provinciale sont faites. Autant RESAM que la Fédération des producteurs de bois du Québec disent que le bois de la forêt privée doit être pris en premier.

M. Pierre-Yves Germain intervient et dit qu'il y a eu des demandes de faite à l'Agence forestière des Bois-Francs pour du reboisement au lieu de la coupe de bois. L'agence n'est pas ouverte à donner des subventions pour du reboisement au lieu de la coupe. La crise es majeure et comme producteur on doit se questionner à savoir ce qu'on peut faire et développer de nouveaux projets.

M. Jeannot Leblanc pourquoi le bois du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse entre au Québec ?

M. Jean Page répond que dû au fait que les producteur d'ici ont fait plus de billots pendant une certaine période, les moulins ce sont approvisionnés ailleurs en 4'.

M. Lucien Perreault dit qu'avec le Syndicat, les compagnies se sont engagées à accepter notre bois en premier.

M. Germain ainsi que M. Page remercie tout le monde pour leur participation.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Jean-Pierre Auclair, appuyé par M. Martin Lajeunesse de lever l'assemblée à 10h30, mardi le 19 juin 2007.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Brouillon

TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE

M. Jean Page procède au tirage des prix de présence. Le gagnant de l'évaluation forestière est M. Jean-Claude Ruel. Les méritants des 5 forfaits de pêche sont M. Serge Nadeau, M. Daniel Coupal, Mme Maryse Désilets, M. Martin Dubé et M. Martin Lajeunesse. Les méritants des chandails, casquettes et livres sont : M. Jules Demers, Mme Céline Lamothe, M. Réal Labarre, M. Jean-Bruno Lefebvre.

Lucien Perreault Président d'assemblée	Jean Page Directeur général

Projet